

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 2 juillet 2019

-----

Date de convocation : 27 juin 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16      Procurations : 3      Votants : 19

L'an deux mille dix-neuf, le 2 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

**PRÉSENTS** : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Patrick MOURA, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER

**EXCUSÉS** : Antoine CUYAUBERE, Michel LAUVAUX, Marie-Gabrielle MONSET

**PROCURATIONS** : Antoine CUYAUBERE à Guy LABARRERE, Michel LAUVAUX à Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET à Corinne PANATIER

**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI

### DÉLIBÉRATION N° 2019-33 : VOIRIE COMMUNALE 2019

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de réaliser des travaux de réfection de la voirie communale – programme 2019.

Il ajoute que le dossier de subvention a été établi et que la dépense globale de l'opération a été évaluée à 83 837,25 € HT.

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour ce type d'opération.

#### **Plan de financement prévisionnel**

	Montant HT	Montant TTC
Estimation travaux + AMO	83 837,25	100 604,70 €
Subvention Département (83 837,25 € x 25%)		20 959,31 €
Fonds libres		76 645,39 €

Le Conseil Municipal, après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**DECIDE**

- d'approuver le projet et son plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour ce type d'opération

**PRECISE** que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

**AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>19</b>
<b>CONTRE</b>	
<b>ABSTENTION</b>	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 04/07/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 04/07/2019

